

GAUMONT

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 33 774 376 €.

Siège social : 30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

562 018 002 R.C.S. Nanterre.

Siret : 562 018 002 00013. — APE : 921 C.

A. — Comptes consolidés au premier semestre 2005.

I. — Bilan consolidé au 30 juin 2005.

(En milliers d'euros.)

Actif	Note	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Actifs non-courants :				
Ecarts d'acquisition	3.1	544	544	544
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	3.2	103 770	99 241	77 570
Autres immobilisations incorporelles	3.3	820	935	1 057
Immobilisations corporelles	3.4	35 370	35 049	34 318
Mises en équivalence	3.5	133 468	132 412	129 754
Immobilisations financières	3.6	863	870	845
Actifs d'impôts différés	3.13	2 822	3 216	5 597
Total actifs non-courants		277 657	272 267	249 685
Actifs courants :				
Valeurs d'exploitation				10
Clients	3.7	36 671	43 690	26 011
Autres créances	3.8	20 209	25 332	15 637
Valeurs mobilières de placement		73	72	72
Disponibilités		3 680	2 149	5 678
Total actifs courants		60 633	71 243	47 408
Total actif		338 290	343 510	297 093

Passif	Note	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Capital		33 774	33 054	32 974
Réserves et résultat (part du groupe)		154 092	145 935	140 360
Capitaux propres (part du groupe)		187 866	178 989	173 334
Intérêts minoritaires		2 633	2 595	2 469
Capitaux propres	3.9	190 499	181 584	175 803
Passifs non-courants :				
Provisions pour retraites et assimilés	3.10	1 321	1 102	1 186
Passifs d'impôts différés	3.13	12 375	15 304	17 673
Autres dettes non-courantes	3.12	5 019	5 278	6 431
Total des passifs non-courants		18 715	21 684	25 290
Passifs courants :				
Provisions pour risques et charges	3.10	3 103	3 669	3 309
Dettes financières à moins d'un an	3.11	57 707	74 893	50 008
Fournisseurs	3.12	19 465	19 199	12 774

Passif	Note	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Autres dettes	3.12	48 801	42 481	29 909
Total des passifs courants		129 076	140 242	96 000
Total passif		338 290	343 510	297 093

II. — Comptes de résultat consolidés.

(En milliers d'euros.)

	Note	30/06/05 (6 mois)	30/06/04 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Chiffre d'affaires	4.1.1	46 187	36 937	84 898
Achats		- 267	- 170	- 458
Frais de personnel		- 6 074	- 7 072	- 12 807
Autres charges d'exploitation nettes		- 17 330	- 13 565	- 25 637
Amortissements et provisions nets		- 22 170	- 16 591	- 44 110
Résultat d'exploitation	4.1.2	346	- 461	1 886
Autres produits des activités ordinaires nets	4.2	121	712	642
Résultat des activités ordinaires		467	251	2 528
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		28	16	25
Coût de l'endettement financier brut		- 1 038	- 538	- 1 539
Coût de l'endettement financier net		- 1 010	- 522	- 1 514
Produits financiers nets	4.3	1 484	675	2 066
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	3.5.2	1 227	3 173	6 147
Résultat avant impôts		2 168	3 577	9 227
Impôts	4.4	3 206	- 99	- 19
Résultat net des activités ordinaires		5 374	3 478	9 208
Part des minoritaires		50	- 109	17
Part du groupe		5 324	3 587	9 191
Résultat net (part du groupe) par action :				
Nombre moyen d'actions en circulation	4.5	4 176 797	4 121 213	4 122 338
En euros par action		1,27	0,87	2,23
Résultat net (part du groupe) dilué par action :				
Nombre potentiel moyen d'actions	4.5	4 496 447	4 403 613	4 335 238
En euros par action		1,18	0,81	2,12

III. — Variations des capitaux propres consolidés.

(En milliers d'euros.)

Variation des capitaux propres	Part du groupe						
	Capital	Réserves liées au capital (1)	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres (2)	Total capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 1 ^{er} janvier 2004	32 966	17 855	95 782	24 161	170 764	2 579	173 343
Opérations sur capital	88	343			431		431
Dividendes			- 1 236		- 1 236		- 1 236
Résultat net de l'exercice			9 191		9 191	17	9 208
Ecarts de conversion :							
Variations et transferts en résultat				- 157	- 157		- 157

Variation des capitaux propres	Part du groupe						
	Capital	Réserves liées au capital (1)	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres (2)	Total capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Autres			- 4		- 4		- 4
Variation de périmètre						- 1	- 1
Au 31 décembre 2004	33 054	18 198	103 733	24 004	178 989	2 595	181 584
Opérations sur capital	720	4 768			5 488		5 488
Paievements fondés sur des actions		329			329		329
Dividendes			- 2 479		- 2 479		- 2 479
Résultat net de l'exercice			5 324		5 324	50	5 374
Ecarts de conversion :							
Variations et transferts en résultat				222	222		222
Variation de périmètre			- 7		- 7	- 12	- 19
Au 30 juin 2005	33 774	23 295	106 571	24 226	187 866	2 633	190 499

(1) Primes d'émission, primes d'apport, primes de fusion, réserves légales.

(2) Résultats enregistrés directement en capitaux propres incluant les réévaluations sur immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16 et IAS 38) et les variations d'écarts de conversion.

IV. — Tableaux des flux de trésorerie consolidés.

(En milliers d'euros.)

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Opérations d'exploitation :			
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	5 374	9 208	3 478
Dotations nettes aux amortissements et provisions	23 330	44 107	16 591
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	126	30	21
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés	329		
Résultat net des cessions d'immobilisations	- 121	- 718	- 713
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 1 227	- 6 147	- 3 173
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	250	458	262
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	28 061	46 938	16 466
Coût de l'endettement financier net	1 010	1 514	522
Charges d'impôts (y compris impôts différés)	- 3 206	19	99
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	25 865	48 471	17 087
Impôts versés	- 173	- 267	- 166
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	17 146	- 16 443	- 5 834
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	42 838	31 761	11 087
Opérations d'investissement :			
Cessions d'immobilisations	- 471	- 1 507	- 1 451
Acquisitions d'immobilisations	28 776	78 392	28 650
Variation des dettes sur immobilisations	- 1 020	486	1 833

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Incidence des variations de périmètre		872	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	27 285	78 243	29 032
Opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de Gaumont	- 2 479	- 1 236	- 1 236
Augmentation de capital	5 488	431	50
Variation des dettes financières	- 16 974	44 736	19 500
Dividendes versés aux minoritaires			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	- 13 965	43 931	18 314
Incidence des variations des cours des devises (D)	154	- 127	67
Variation globale de la trésorerie : (A)-(B)+(C)+(D)	1 742	- 2 678	436
Trésorerie d'ouverture	368	3 046	3 046
Trésorerie de clôture	2 110	368	3 482
Se décomposant en :			
Valeurs mobilières de placement	73	72	72
Disponibilités	3 680	2 149	5 678
Concours bancaires courants	- 1 643	- 1 853	- 2 268

V. — Annexe des comptes consolidés.

(Les montants sont exprimés en milliers d'euros notés K€ sauf indication contraire.)

1. — Le groupe Gaumont.

1.1. Activité du groupe. — Gaumont et ses filiales ont pour activité principale la production, la distribution de films, l'exploitation de droits et l'exploitation de salles de cinéma à travers la société EuroPalaces mise en équivalence.

1.2. Périmètre de consolidation :

1.2.1. Evolution du périmètre de consolidation : Les variations de périmètre intervenues entre le 31 décembre 2004 et le 30 juin 2005 sont les suivantes :

— La prise de participation complémentaire dans la société Gaumont Images a porté le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette filiale de 99,88 % à 99,91 %, portant corrélativement le pourcentage d'intérêt du groupe dans la société Gaumont Images 2 de 99,96 % à 99,97 % ;

— La prise de participation complémentaire dans la société Gaumont Images 4 a porté le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette filiale de 99,3 % à 99,5 %, portant corrélativement le pourcentage d'intérêt du groupe dans la société Gaumont Images 3 de 99,65 % à 99,75 %.

Par ailleurs, la société Les Films du Livradois a été dissoute le 11 février 2005 avec transmission universelle de son patrimoine à son associée unique Gaumont.

1.2.2. Sociétés consolidées :

Société et forme	Siège social	Siren	% intérêt	% contrôle	Méthode intégration
Société-mère :					
Gaumont S.A. à D et CS	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	562 018 002	100,00	Société-mère	I.G.
Sociétés françaises :					
Production Cinéma et Télévision :					
Gaumont Images S.A.	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	390 182 723	99,91	99,92	I.G.
Gaumont Images 2 S.A.S	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	389 464 322	99,97	100,00	I.G.
Gaumont Images 3 S.A.S	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	393 417 787	99,75	100,00	I.G.
Gaumont Images 4 S.A.	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	393 928 916	99,50	99,50	I.G.
Gaumont International SARL	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	340 538 693	100,00	100,00	I.G.
Les Films du Dauphin SARL	5, rue du Colisée, 75008 Paris	352 072 904	100,00	100,00	I.G.
Les Films du Loup S.N.C	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	322 996 257	100,00	100,00	I.G.
Les Films du Livradois SARL	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	305 149 924	100,00	100,00	I.G.
Prestations et Services SARL	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	612 022 004	100,00	100,00	I.G.
Archives :					
Gaumont Pathé Archives S.A.S	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	444 567 218	57,50	57,50	I.G.
Distribution :					
Gaumont Columbia TriStar Films GIE	5, rue du Colisée, 75008 Paris	477 486 569	50,00	50,00	M.E.Q.
Gaumont Vidéo S.N.C	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	384 171 567	100,00	100,00	I.G.
Exploitation :					
EuroPalaces S.A.S	21, rue François 1 ^{er} , 75008 Paris	392 962 304	34,00	34,00	M.E.Q.
Editions musicales :					
Editions La Marguerite SARL	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	602 024 150	100,00	100,00	I.G.
Immobilier :					
Forest S.C.I.	30, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine	785 421 801	100,00	100,00	I.G.
Sociétés étrangères :					
Etats-Unis :					
Gaumont Inc.	322, West 57th Street, New York, NY 10019	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.
Lincoln Cinema Associates	1 886, Broadway, New York, NY 10023	Etats-Unis	31,95	31,95	M.E.Q.

I.G. : Intégration globale.

I.P. : Intégration proportionnelle.

M.E.Q. : Mise en équivalence.

2. – Principes et méthodes comptables.

2.1. Principes généraux. — En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, Gaumont doit établir des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, le groupe a établi des comptes consolidés semestriels au titre de la période de six mois close le 30 juin 2005 sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et en respectant la recommandation CNC 99-R-01 relative aux comptes intermédiaires, mais en appliquant les règles de comptabilisation et d'évaluation du référentiel IFRS qui sera applicable au 31 décembre 2005. Une information comparative au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2004 a également été établie selon les mêmes principes.

Le référentiel IFRS qui sera applicable au 31 décembre 2005 n'était pas encore entièrement connu à la date à laquelle ces comptes consolidés semestriels ont été arrêtés, il est donc possible que le bilan d'ouverture soit modifié lors de l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, de même que les comptes semestriels lors de l'établissement des comptes consolidés semestriels de l'exercice 2006.

2.2. Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. — Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.3. Consolidation. — Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Gaumont et de ses filiales. La norme IAS 27 définit une filiale comme une entité contrôlée par la société-mère. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés intègrent les comptes de Gaumont et de ses filiales après élimination des soldes et opérations intra-groupe. Cette élimination est pratiquée au prorata de l'intérêt du groupe dans l'entreprise pour les filiales consolidées par intégration proportionnelle.

2.3.1. Intégration globale : Les sociétés dans lesquelles Gaumont exerce directement ou indirectement un contrôle sont intégrées globalement. La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

2.3.2. Intégration proportionnelle : Les sociétés dans lesquelles Gaumont exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont intégrées proportionnellement. Selon cette méthode, le groupe inclut sa quote-part dans les actifs, passifs, produits et charges de la filiale dans les postes appropriés des états financiers consolidés.

2.3.3. Mise en équivalence : Les sociétés dans lesquelles Gaumont exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Les titres des sociétés ne remplissant pas les critères définis ci-dessus sont inscrits en « Immobilisations financières ». La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

2.4. Méthode de conversion des éléments en devises :

2.4.1. Etats financiers des filiales étrangères : Les filiales étrangères ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale. Leur bilan est converti au cours de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours de change moyen de la période clôturée. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en « Ecart de conversion » dans les capitaux propres consolidés.

2.4.2. Opérations en devises : La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en euro au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en compte de résultat.

2.5. Regroupements d'entreprises. — Le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2004) conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2004 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée ex-

clusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés (y compris pour la part des minoritaires). L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisé en écart d'acquisition.

2.6. Ecarts d'acquisition. — La différence entre le coût d'acquisition des titres acquis et l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le groupe se donne jusqu'à la clôture du deuxième exercice suivant la date d'acquisition pour finaliser l'analyse des écarts de première consolidation.

Les écarts d'acquisition font l'objet, à chaque clôture annuelle, d'un test de dépréciation : leur valeur nette comptable est comparée à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur vénale estimée à partir des valorisations de marché basées sur une méthode de multiple de chiffre d'affaires et la valeur d'utilité déterminée en utilisant la méthode des flux nets de trésorerie futurs actualisés des filiales.

Concernant le cas particulier de l'activité exploitation en salles, le groupe applique une méthode conforme aux usages de la profession, qui consiste à déterminer la valeur recouvrable selon deux méthodes d'évaluation :

- l'une fondée sur un multiple du chiffre d'affaires ;
- l'autre basée sur un multiple de l'EBITDA normatif diminué de la dette nette.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges des activités ordinaires ». Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition sont irréversibles. Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en « Mises en équivalence ».

2.7. Immobilisations incorporelles et corporelles. — Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

2.7.1. Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles : La valeur brute des films et productions télévisuelles comprend le coût de l'investissement réalisé par les sociétés du groupe supporté au titre des :

- productions de films destinées à être exploitées, en France ou à l'étranger, par tous procédés audiovisuels ;
- coproductions françaises ou étrangères ;
- acquisitions des droits permettant l'exploitation d'œuvres audiovisuelles.

Les amortissements sont calculés en application à la valeur nette comptable au 1^{er} janvier le ratio recettes nettes acquises dans l'exercice / recettes nettes totales. Les recettes nettes totales comprennent, sur une durée de dix ans d'exploitation, la part revenant au groupe des recettes nettes acquises dans l'exercice et des recettes nettes prévisionnelles. Les recettes prévisionnelles sont examinées périodiquement par la direction et ajustées, si nécessaire, en tant compte des résultats de l'exploitation des films, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'environnement audiovisuel existant à la date de clôture des comptes.

Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes nettes prévisionnelles, un amortissement complémentaire est constaté pour couvrir l'insuffisance de recettes.

De même, une provision pour dépréciation peut être comptabilisée sur les productions en cours s'il s'avère que le budget initialement prévu fait l'objet d'un dépassement significatif ou si pour des films ayant été exploités entre la clôture et l'arrêté des comptes, l'estimation des recettes futures est inférieure à la valeur de l'investissement.

Les amortissements dérogatoires pratiqués sur les films et figurant en provisions réglementées dans les comptes sociaux sont retraités, conformément aux principes d'établissement des comptes consolidés, afin de les neutraliser au niveau du résultat consolidé.

2.7.2. Frais préliminaires : Les frais préliminaires représentent les frais de recherche de sujets, talents, et repérages nécessaires au développement de la production engagés avant la décision de tournage.

Conformément à la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles », ces frais préliminaires sont désormais enregistrés en charges de l'exercice.

2.7.3. Autres immobilisations incorporelles : Les autres immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis qui sont amortis sur trois ans.

Figurent également dans cette rubrique les droits musicaux qui sont amortis sur deux ans : 75 % la première année et 25 % la suivante, ou linéairement sur cinq ans dans le cas de rachat de catalogues.

2.7.4. Immobilisations corporelles : Conformément à la norme IAS 16 « immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition à l'exception de certaines immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 1978.

Le groupe a opté dans le cadre de la première application des normes IFRS (IFRS 1) pour la réévaluation à la juste valeur de certains terrains et constructions situés au cœur du quartier des affaires parisiens.

Il s'agit :

- du siège social de Gaumont sis à Neuilly-sur-Seine ;
 - du siège social de Gaumont Columbia Tristar Films, sis rue du Colisée, 75008 Paris ;
 - du cinéma Gaumont Ambassade situé sur les Champs-Élysées à Paris.
- Ces réévaluations ont été réalisées sur la base d'expertises indépendantes. Les réévaluations positives sont créditées en capitaux propres sous la rubrique « Ecarts de réévaluation ». Les réévaluations négatives qui viennent directement compenser une réévaluation positive antérieure pour un même actif sont directement comptabilisées en contrepartie de la réévaluation positive sous la rubrique « Ecarts de réévaluation » en capitaux propres.
- La norme IAS 16 prévoit notamment :
 - l'amortissement des immobilisations sur leur durée prévue d'utilisation ;
 - la comptabilisation et l'amortissement séparés de composants individuellement significatifs.
 - Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

— Durées d'utilisation, en années :	
— Constructions (1)	25 à 40 ans
— Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
— Matériel d'exploitation et autres immobilisations corporelles	4 à 8 ans

(1) Les constructions ayant fait l'objet d'une réévaluation dans le cadre du passage aux normes IFRS sont amorties sur 40 ans à compter de la première application de ces normes.

2.8. Mises en équivalence. — Le poste « Mises en équivalence » est représentatif de la quote-part des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice) ré-estimés éventuellement des écarts d'évaluation des sociétés concernées.

En application de la norme IAS 28, ce poste comprend également les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence (cf. note 2.6).

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur la ligne « Résultat des sociétés mises en équivalence ».

2.9. Immobilisations financières. — Cette catégorie inclut :

- les titres de participation : ils représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés non consolidées.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation irréversible est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

— les créances rattachées à des participations, les prêts « Aide à la construction », les autres prêts, les dépôts et cautionnements : leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement.

2.10. Dépréciation des actifs. — Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les valeurs comptables des écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont testées dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an, pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le groupe aux écarts d'acquisition.

Si un indice de perte de valeur existe, le groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

2.11. Clients et autres créances. — Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.12. Valeurs mobilières de placement. — Ce poste est uniquement constitué de parts d'OPCVM de trésorerie qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », elles sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en « Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie »).

2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie. — La trésorerie comptabilisée au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires et les caisses.

2.14. Provisions pour risques et charges. — Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision pour risques et charges est constituée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, au bénéfice de ce tiers, et que cette sortie de ressources n'est pas déjà couverte par un passif.

2.15. Engagements de retraite et assimilés. — Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Les provisions pour indemnités de fin de carrière couvrent l'engagement de retraite du groupe vis-à-vis de ses salariés.

Celui-ci est limité aux indemnités de fin de carrière prévues par les conventions collectives des sociétés du groupe. Il est calculé selon la méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, sur la base du salaire de fin de carrière, en tenant compte notamment :

- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel ;
- d'une hypothèse de date à la retraite fixée à soixante-trois ans pour les cadres et agents de maîtrise et soixante et un ans pour les employés ;
- du taux de rotation ;
- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- de l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu à chaque clôture.

Le groupe évalue également ses engagements liés aux primes accordées sous réserve de certaines conditions d'ancienneté. La valeur de ses engagements est calculée en appliquant la méthode et les hypothèses utilisées pour les évaluations des indemnités de fin de carrière décrites ci-dessus. Ces engagements sont entièrement provisionnés dans les comptes sociaux.

2.16. Plans de souscription d'actions. — Des options de souscription d'actions sont accordées à certains dirigeants et salariés du groupe qui, lors de leur exercice, donnent lieu à l'émission d'actions nouvelles par augmentation de capital. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 « Paiements en actions », les options sont évaluées à la date d'octroi sur la base du modèle mathématique de Black & Scholes. Cette valeur est enregistrée en « Frais de personnel » linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité, période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2004 sont évalués et comptabilisés en « Frais de personnel ». Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

2.17. Impôts différés. — Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report actif.

Les impôts différés actifs sur les déficits fiscaux sont constatés lorsque leur probabilité de récupération est considérée comme suffisamment certaine. Les actifs d'impôts différés font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur utilisation future n'est pas probable.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts en vigueur à la date de clôture.

2.18. Instruments financiers dérivés. — Le groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et des cours de change. Ces instruments comprennent des accords de swap de taux d'intérêt, ainsi que des options de change, qui ne sont pas considérés dans le cadre de la norme IAS 39 comme des instruments de couverture.

En conséquence, la juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée au bilan en « Autres créances » ou « Autres dettes » (selon qu'elle se traduit par une plus-value ou une moins-value latente). La variation de juste valeur est enregistrée en résultat financier.

2.19. Evaluation des passifs financiers. — Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de l'endettement financier très court terme (lignes de crédit), pour lequel cette évaluation ne se justifie pas.

2.20. Information sectorielle. — En application d'IAS 14 « Informations sectorielles », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité, le second niveau par secteur géographique.

Le groupe Gaumont exerce son activité dans deux secteurs, la production et l'exploitation d'œuvres audiovisuelles, et l'exploitation de salles de cinéma à travers la société EuroPalaces mise en équivalence.

2.21. Chiffre d'affaires :

2.21.1. Salles France : Les locations de films aux salles de cinéma sont constatées sur la base des locations hebdomadaires.

2.21.2. Télévision France :

2.21.2.1. Pré-ventes : Les pré-ventes sont constatées à compter de la première exploitation en salles de l'œuvre, après signature des contrats, et à la date de livraison du matériel de diffusion.

2.21.2.2. Autres ventes : Les ventes de droits de diffusion aux chaînes de télévision françaises sont comptabilisées à compter de la première exploitation en salles de l'œuvre, après signature des contrats de cession, à la date de livraison du matériel de diffusion et à partir de l'ouverture des droits.

2.21.3. International : Les cessions de droits à l'étranger sont constatées à compter de la première exploitation en salles de l'œuvre, après signature des contrats, à la date de livraison du matériel, à partir de l'ouverture des droits et sur la base des redditions de comptes lorsque le contrat prévoit le versement d'un pourcentage sur les recettes provenant de l'exploitation de l'œuvre par le client.

2.21.4. Vidéo France : Le chiffre d'affaires résultant de l'exploitation des droits vidéo est pris en compte sur la base des ventes mensuelles après déduction d'une provision au titre des retours estimés et des remises accordées aux clients. Tant que toutes les conditions de reconnaissance décrites ci-dessus ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est inscrit en produits constatés d'avance au bilan au poste « Autres dettes ».

2.22. Soutien financier automatique du Centre national de la cinématographie. — Les films sont générateurs de soutien financier du fait de leur exploitation commerciale en salles, de leur diffusion télévisuelle et de leur exploitation vidéo. Le soutien financier à la production, à la distribution et à l'édition vidéo, est enregistré au même rythme que le chiffre d'affaires des films qui le génèrent à l'actif du bilan au poste « Autres créances » en contrepartie d'un produit d'exploitation. Le fonds de soutien investi dans la production de nouveaux films est comptabilisé en diminution de la créance.

2.23. Crédit d'impôt cinéma. — Le crédit d'impôt cinéma, visant à encourager les sociétés de production à réaliser sur le territoire français les travaux d'élaboration et de production de leurs œuvres cinématographiques, est constaté dans les comptes consolidés sous la rubrique « impôts » à compter de la première exploitation en salles de l'œuvre concernée.

2.24. Structure du bilan consolidé. — L'application de la norme IAS 1 « présentation des états financiers » rend obligatoire la distinction courants/non-courants des éléments de bilan.

En conséquence, le bilan présente sans distinction entre la partie à moins d'un an et la partie à plus d'un an :

- les actifs courants qui sont ceux que le groupe s'attend à réaliser ou à consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation. Tous les autres actifs sont considérés comme des actifs non-courants ;
- les passifs courants qui sont ceux dont le groupe s'attend à ce qu'ils soient réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation. Tous les autres passifs sont considérés comme des passifs non-courants.

2.25. Résultat des activités ordinaires. — Le résultat des activités ordinaires intègre le résultat d'exploitation, les autres produits ou charges des activités ordinaires, comprenant les résultats sur cessions et les dépréciations d'actifs non-courants incorporels (y compris les écarts d'acquisition) et corporels.

2.26. Coût de l'endettement financier net. — Le coût de l'endettement financier net inclut les charges d'intérêts sur les dettes financières brutes et les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

2.27. Autres produits et charges financiers. — Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les variations de juste valeur des instruments financiers (actifs, passifs et dérivés), les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation, classés dans le résultat d'exploitation), les dividendes reçus des participations non consolidées, les résultats sur cessions et les dépréciations des actifs financiers non-courants.

2.28. Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence. — Les résultats des tests de dépréciation concernant les écarts d'acquisition sur titres mis en équivalence font partie du résultat présenté sur cette ligne.

2.29. Résultat par action. — Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période clôturée.

Le résultat par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période clôturée augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de toutes les options de souscription d'actions attribuées à la date de clôture.

Lorsque le résultat de l'exercice est une perte, le nombre dilué par action est calculé sur le nombre d'actions à la clôture, compte-tenu du caractère relatif de l'exercice des options de souscription d'actions.

3. – Notes sur les bilans consolidés.

3.1. Ecart d'acquisition :

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Valeur brute	1 815	1 815	1 815
Amortissements	- 1 271	- 1 271	- 1 271
Valeur nette	544	544	544

Les écarts d'acquisition concernent la société Les Films du Dauphin. Le suivi des valeurs de ces écarts d'acquisition, selon la méthodologie décrite à la note 2.6, n'a pas fait apparaître de perte de valeur. Aucune dépréciation n'a été enregistrée.

3.2. Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles :

	30/06/05	Mouvements de la période			31/12/04	30/06/04
		+	-	Autres (1)		
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	1 217 207	20 353		1 697	1 195 157	1 134 001
Frais préliminaires						117
Productions en cours	13 611	10 476		- 1 697	4 832	15 915
Valeur brute	1 230 818	30 829			1 199 989	1 150 033
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	- 1 127 048	- 26 300			- 1 100 748	- 1 072 463
Frais préliminaires						
Productions en cours						
Amortissements, provisions	- 1 127 048	- 26 300			- 1 100 748	- 1 072 463
Valeur nette	103 770	4 529			99 241	77 570

(1) Variations de périmètre, variations de change, virements de poste à poste.

3.3. Autres immobilisations incorporelles :

	30/06/05	Mouvements de la période			31/12/04	30/06/04
		+	-	Autres (1)		
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	1 693	1			1 692	1 723
Autres droits incorporels	2 400				2 400	2 399
Valeur brute	4 093	1			4 092	4 122
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	- 1 000	- 107	3		- 896	- 816
Autres droits incorporels	- 2 273	- 12			- 2 261	- 2 249
Amortissements, provisions	- 3 273	- 119	3		- 3 157	- 3 065
Valeur nette	820	- 118	3		935	1 057

(1) Variations de périmètre, variations de change, virements de poste à poste.

3.4. Immobilisations corporelles :

	30/06/05	Mouvements de la période			31/12/04	30/06/04
		+	-	Autres (1)		
Terrains	20 289		- 134		20 423	20 423
Constructions et agencements	29 633	545	- 1 603	78	30 613	30 946
Matériel d'exploitation	1 590	6	- 290	1	1 873	1 843
Autres immobilisations corporelles	6 061	240	- 53		5 874	6 289
Immobilisations en cours	164	164		- 78	78	
Valeur brute	57 737	955	- 2 080	1	58 861	59 501
Terrains	- 310		134		- 444	- 444
Constructions et agencements	- 16 230	- 434	1 617		- 17 413	- 18 222
Matériel d'exploitation	- 1 284	- 40	290	- 1	- 1 533	- 1 766
Autres immobilisations corporelles	- 4 543	- 174	53		- 4 422	- 4 751
Immobilisations en cours						
Amortissements, provisions	- 22 367	- 648	2 094	- 1	- 23 812	- 25 183
Valeur nette	35 370	307	14		35 049	34 318

(1) Variations de périmètre, variations de change, virements de poste à poste.

3.5. Mises en équivalence :

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Valeur brute	133 468	132 412	129 754
Provisions			
Valeur nette	133 468	132 412	129 754

Le suivi des valeurs de ces titres mis en équivalence n'a pas fait apparaître de perte de valeur au 30 juin 2005.

3.5.1. Quote-part des capitaux propres :

Sociétés	Dernier % de détention	30/06/05	31/12/04	30/06/04
EuroPalaces S.A.S.	34	132 775	131 783	129 100
Gaumont Columbia TriStar Films G.I.E	50			
Lincoln Cinema Associates (USA)	32	693	629	654
		133 468	132 412	129 754

3.5.2. Quote-part du résultat net :

Sociétés	Dernier % de détention	30/06/05	30/06/04	31/12/04
EuroPalaces S.A.S.	34	992	2 968	5 650
Gaumont Columbia TriStar Films G.I.E	50			
Lincoln Cinema Associates (USA)	32	235	205	497
		1 227	3 173	6 147

3.5.3. Eléments significatifs :

Chiffres significatifs à 100 %	EuroPalaces Société par action simplifiée	Lincoln Cinema Associates (USA) (1)
	31/12/04	31/12/04
Capitaux propres avant résultat (part du groupe)	177 937	716
Résultat net (part du groupe)	16 618	1 936

(1) Montants exprimés en milliers d'USD.

3.5.4. Transactions :

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Clients	148	15	96
Autres créances		5 224	

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Autres dettes non-courantes	1 848	1 909	1 972
Autres dettes	2 351	156	228

3.6. Immobilisations financières :

	30/06/05	Mouvements de la période			31/12/04	30/06/04
		+	-	Autres (1)		
Titres de participation non consolidés	153				153	153
Créances rattachées à des participations	32				32	32
Prêts	507		- 32		539	548
Dépôts et cautionnements	189	42	- 17		164	130
Valeur brute	881	42	- 49		888	863
Provisions	- 18				- 18	- 18
Valeur nette	863	42	- 49		870	845

(1) Variations de périmètre, variations de change, virements de poste à poste.

3.6.1. Titres de participations non consolidées :

	Pourcentage de participation	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Capitaux propres avant résultat	Résultat
Communication et Participation S.A. (1)	5	62	62	2 030	- 34
Gaumont Musique SARL (2)	100	53	53	370	11
Autres		38	20		
Total		153	135		

(1) Renseignements financiers au 31 décembre 2003.

(2) Société en liquidation-renseignements financiers au 31 décembre 2004.

3.7. Clients :

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Valeur brute	39 202	47 443	29 662
Provisions	- 2 531	- 3 753	- 3 651
Valeur nette	36 671	43 690	26 011
Echéances :			
A moins de 1 an	36 302		
De 1 à 5 ans	369		
A plus de 5 ans			

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Charges constatées d'avance	1 916	1 590	1 270
Valeur brute	31 970	37 032	28 496
Comptes courants	- 8 953	- 8 953	- 8 953
Créances diverses	- 2 808	- 2 747	- 3 906
Provisions	- 11 761	- 11 700	- 12 859
Valeur nette	20 209	25 332	15 637
Echéances :			
A moins de 1 ans	31 688		
De 1 à 5 ans	22		
A plus de 6 ans	260		

3.8. Autres créances :

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Immobilisations financières courantes	920	1 957	1 623
Avances et acomptes versés	885	1 643	1 750
Créances sociales	26	19	22
Créances fiscales	14 256	10 812	9 220
Comptes courants	9 039	14 267	8 953
Créances diverses	4 928	6 682	5 658
Instruments financiers		62	

3.9. Capitaux propres :

3.9.1. Composition du capital : Le capital au 30 juin 2005 est composé de 4 221 797 actions d'une valeur nominale de 8 €, dont 2 356 776 à droit de vote double. Il était composé de 4 131 797 actions, au nominal de 8 euros au 31 décembre 2004 et de 4 121 797 actions de même nominal au 30 juin 2004.

3.9.2. Plans de souscription d'actions : Depuis décembre 1987, Gaumont a institué huit plans de souscription d'actions au profit d'un certain nombre de ses salariés, et notamment de ses cadres dirigeants, à l'exception du président du conseil de surveillance qui ne bénéficie d'aucun plan.

— Les caractéristiques actuelles de ces plans sont les suivantes :

Plans d'option	Attributions				Options		
	Initiales		Ajustées		Annulées	Souscrites	Valides
	Prix	Nombre	Prix	Nombre			
Plan I (décembre 87)	60,98	35 000	21,78	97 141	20 368	76 773	
Plan II (ajusté) (décembre 88)	91,47	5 804	32,62	16 889	13 163	3 726	
Plan III (ajusté) (février 93)	57,93	37 496	21,78	100 001		100 001	
Plan IV (février 95)	38,11	30 000	38,11	30 000		30 000	
Plan V (février 96)	50,31	104 000	50,31	104 000	34 000	50 100	19 900
Plan VI (mars 98)	64,03	168 000	64,03	168 000	71 000	70 000	27 000
Plan VII (avril 02)	48	165 000	48	165 000	89 000		76 000
Plan VIII (février 05)	64	196 750	64	196 750			196 750
Total		742 050		877 781	227 531	330 600	319 650
En pourcentage de capital				20,79 %	5,39 %	7,83 %	7,57 %

Capital au 30 juin 2005 = 4 221 797 actions

Ainsi qu'exposé à la note 2.16, le plan d'option de souscription attribué au cours du premier semestre 2005 entraîne la comptabilisation d'une charge de personnel correspondant à la juste valeur des services rendus par les salariés en contrepartie des instruments des capitaux propres reçus. Cette charge, qui est étalée sur la durée d'utilisation des droits, soit 4 ans, s'élève à 329 K€ au 30 juin 2005.

3.9.3. Intérêts minoritaires. Les intérêts minoritaires comprennent essentiellement la part des minoritaires dans la société Gaumont Pathé Archives.

3.10. Provisions pour risques et charges :

	30/06/05	Mouvements de la période			31/12/04	30/06/04
		+	-	-		
			(1)	(2)		
Provisions pour retraites et assimilées	1 321	222	- 3		1 102	1 186
Provisions non-courantes	1 321	222	- 3		1 102	1 186
Provisions pour litiges			- 450		450	400
Autres provisions	3 103	52	- 110	- 58	3 219	2 909
Provisions courantes	3 103	52	- 560	- 58	3 669	3 309
Total	4 424	274	- 563	- 58	4 771	4 495

(1) Utilisées.

(2) Reprises correspondant à la partie excédentaire des provisions.

(3) Variations de périmètre, variations de change, virements de poste à poste.

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures. Le groupe estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

3.11. Dettes financières :

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Dépôts reçus	38	40	40
Lignes de crédit	56 026	73 000	47 700
Concours bancaires courants	1 643	1 853	2 268
Total	57 707	74 893	50 008
Echéances :			
A moins de 1 an	57 707		
De 1 à 5 ans			
A plus de 5 ans			

3.12. Autres passifs :

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Dettes fiscales	198	396	
Comptes courants	1 848	1 909	1 972
Dettes diverses	2 973	2 973	4 459
Total autres passifs-non courants	5 019	5 278	6 431
Fournisseurs et comptes rattachés	12 144	12 898	7 821
Fournisseurs d'immobilisations	7 321	6 301	4 952
Avances et acomptes reçus	496	779	1 047
Dettes sociales	2 426	3 672	4 282
Dettes fiscales	2 150	4 555	1 554
Comptes courants	2 421	245	2 761
Dettes diverses	23 285	18 318	15 060
Instruments financiers	157	93	21
Produits constatés d'avance	17 866	14 819	5 185
Total autres passifs courants	68 266	61 680	42 683
Total	73 285	66 958	49 114
Echéances :			
A moins de 1 an	68 266		
De 1 à 5 ans	3 774		
A plus de 5 ans	1 245		

3.13. Impôts différés :

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Impôts différés actifs	2 822	3 216	5 597
Impôts différés passifs	- 12 375	- 15 304	- 17 673
Dont plus-value long terme sur titres EuroPalaces	- 9 554	- 12 102	- 12 102
Total impôts différés passifs nets	- 9 553	- 12 088	- 12 076

Le taux d'imposition différé retenu au 30 juin 2005 est de 33,84 % (taux de droit commun) et de 15 % (taux réduit).

Les impôts différés actifs des sociétés composant le périmètre d'intégration fiscale ont été plafonnés à hauteur de leurs impôts différés passifs (30 juin 2005 : 2 821 K€; 31 décembre 2004 : 3 202 K€; 30 juin 2004 : 5 571 K€) compte tenu des reports déficitaires du groupe fiscal intégré (30 juin 2005 : 43 610 K€; 31 décembre 2004 : 42 196 K€; 30 juin 2004 : 32 686 K€).

Les impôts différés actifs des sociétés ne bénéficiant par du régime d'intégration fiscale s'élèvent à 1 K€ au 30 juin 2005 (31 décembre 2004 : 14 K€; 30 juin 2004 : 26 K€).

La baisse du taux d'imposition applicable sur la plus-value constatée au titre de l'apport à EuroPalaces (Taux retenu au 31 décembre 2004 : 19 %) entraîne la constatation d'un produit d'impôt sur le premier semestre 2005 de 2 548 K€.

— Ventilation des impôts différés :

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Retraite	374	311	388
Effets de l'intégration fiscale	14 527	13 302	7 009
Réévaluation terrains et constructions	- 7 974	- 8 130	- 8 151
Amortissements dérogatoires/films	- 7 621	- 9 349	- 3 913
Plus-values long terme sur titres EuroPalaces	- 9 554	- 12 102	- 12 102
Autres décalages temporaires	695	3 880	4 693
Impôts différés nets	- 9 553	- 12 088	- 12 076

4. – Notes sur les comptes de résultat consolidés.

4.1. Chiffre d'affaires et résultat par secteur d'activité :

4.1.1. Chiffre d'affaires :

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Salles France	3 506	3 139	14 402
Vidéo France	11 649	7 726	16 500
Télévision France	20 735	19 492	38 649
International	7 916	4 977	11 942
Autres (1)	2 381	1 603	3 405
Total	46 187	36 937	84 398
Dont :			
France	38 271	31 960	72 956
Export	7 916	4 977	11 942

(1) Correspond principalement aux produits dérivés et aux ventes d'images d'archives. En 2005, inclut les refacturations de salaires aux productions.

4.1.2. Résultat d'activité (avant affectation des frais de structure), résultat d'exploitation :

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Résultat film	8 482	9 053	20 251
Frais de structure	- 8 136	- 9 514	- 18 365
Résultat d'exploitation	346	- 461	1 886

4.2. Autres produits des activités ordinaires nets :

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Produits nets sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	121	712	642
Total	121	712	642

4.3. Produits financiers nets :

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Frais financiers activés	1 552	614	1 933
Différences de change nettes	37	53	28
Instruments financiers nets ..	- 126	- 21	- 30
Dividendes reçus			5
Provisions nettes sur titres de participation			4
Produits nets sur cessions de titres de participations			76
Autres	21	29	50
Total	1 484	675	2 066

Les frais financiers activés dépendent des productions en cours pendant l'exercice.

4.4. Impôts :

4.4.1. Ventilation de la charge ou produit d'impôts :

Décomposition de l'impôt	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Impôts courants	- 173	- 91	- 201
Produit net d'impôts différés	2 536	- 8	- 20
Crédit d'impôt cinéma	843		202
Total	3 206	- 99	- 19

4.4.1.1. Impôt courants : la charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titres de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

La société Gaumont ainsi que ses filiales françaises détenues à 95 % et plus, depuis au moins un an, ont opté pour le régime d'intégration fiscale.

Le périmètre d'intégration fiscale est composé de Gaumont S.A., « tête de groupe », ainsi que de Gaumont International SARL, de Prestations et Services SARL, des Films du Dauphin SARL, de Gaumont Images S.A., de Gaumont Images 2 S.A.S, de Gaumont Images 3 S.A.S, de Gaumont Images 4 S.A.

L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôt générées par l'intégration sont comptabilisées dans les comptes de Gaumont S.A. L'intégration fiscale est sans impact sur la charge d'impôt consolidée.

4.4.1.2. Impôts différés : La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2.17.

4.4.2. Rapprochement de l'impôt comptabilisé et de l'impôt théorique :

Preuve d'impôt	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	2 168	3 577	9 227
Taux courant de l'impôt applicable à la société-mère	33,84 %	34,34 %	34,34 %
Impôt théorique	- 734	- 1 228	- 3 169
Effet des différentiels de taux des taxations à taux réduits	2 548		
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	336	1 019	1 940
Effet des différences permanentes et temporaires	80	17	210
Effet des différentiels de taux d'imposition entre France et étranger	- 13	- 8	- 34
Effet de l'intégration fiscale	146	101	832
Crédit d'impôt cinéma	843		202
Charge d'impôt effectivement constatée	3 206	- 99	- 19
Taux effectif d'impôt	N/A	2,77 %	0,21 %

4.5. Résultat (part du groupe) par action. — Le résultat (part du groupe) par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social.

Il est par ailleurs donné après effet dilutif de la levée des options de souscription d'actions. Cet effet est le suivant sur le nombre d'actions :

Décomposition de l'impôt	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Nombre moyen d'actions de 8 € en circulation	4 176 797	4 122 338	4 121 213
Effet dilutif des options de souscription d'actions	319 650	212 900	282 400
Nombre moyen d'actions après dilution	4 496 447	4 335 238	4 403 613

5. – Autres informations.

5.1. Effectifs :

	30/06/05		31/12/04		30/06/04	
	Sociétés consolidées par intégration globale	Sociétés consolidées par intégration proportionnelle (à 100 %)	Sociétés consolidées par intégration globale	Sociétés consolidées par intégration proportionnelle (à 100 %)	Sociétés consolidées par intégration globale	Sociétés consolidées par intégration proportionnelle (à 100 %)
Cadres	50		54		61	16
Agents de maîtrise	24		24		23	10
Employés	19		27		26	7
Total effectif	93		105		110	33

5.2. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance. — Au cours du premier semestre 2005, les rémunérations allouées par Gaumont, s'élevaient à, pour les membres des :

— organes d'administration : 97 K€. Elles correspondent aux jetons de présence pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 27 juillet 2004 ;

— organes de direction : 198 K€ ;

— organes de surveillance : 686 K€. Elles incluent 43 K€ au titre des jetons de présence pour la période du 27 juillet 2004 au 31 décembre 2004. Aucune autre rémunération n'a été versée par les autres sociétés du groupe.

5.3. Engagements et passifs éventuels :

5.3.1. Engagements hors bilan liés à l'activité courante :

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Engagements donnés	83 908	101 750	106 520
Nantissements, hypothèques des actifs	30 500	50 100	62 667
Nantissements des créances	14 926	12 300	
Autres engagements donnés :			
Contrats de recherche et conception de projets de films	1 379	1 876	202

	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Production de films et développement de projets	37 103	37 474	43 651
Engagements reçus	78 742	56 080	86 577
Crédits bancaires non utilisés	32 215	10 241	27 163
Autres engagements reçus :			
Achats de droits et financement de films	46 527	45 839	59 414

Le groupe a nanti et hypothéqué, pour certaines lignes de crédit bancaires, des actifs et des créances pour un montant de 45 426 K€. Les actifs donnés en nantissements ou hypothèques ont fait l'objet d'une évaluation dans le cadre des négociations de crédit et figurent ici pour une valeur supérieure à leur valeur comptable nette.

La valeur indiquée au titre des nantissements et hypothèques des actifs et des créances correspond à la garantie donnée sur la totalité des crédits qui ne sont utilisés qu'à hauteur de 56 026 K€ au 30 juin 2005.

Au 30 juin 2005, Gaumont et ses filiales sont engagées dans la production de films et le développement de projets pour un montant de 37 103 K€. Parallèlement, Gaumont et ses filiales bénéficient d'engagements au titre d'achat de droits et d'apports de coproducteurs sur les films d'un montant de 46 527 K€.

5.3.2. Nantissements des actifs :

Type de nantissements/hypothèques	Date départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Valeur nette comptable des actifs nantis	Total de bilan (valeur nette)	% correspondant
Sur immobilisations incorporelles			3 872	104 590	3,70
BNP Paribas (1)	24/04/02	24/04/07			
Natexis (2)	17/09/01	30/09/06			
BNP Paribas (3)	01/07/03	30/06/08			
Natexis (4)	01/07/03	30/06/08			
Sur immobilisations corporelles			7 740	35 370	21,88
BNP Paribas (1) (5)	24/04/02	24/04/07			
Natexis (2) (5)	17/09/01	30/09/06			
Sur immobilisations financières				134 331	
Total			11 612	274 291	4,23

- (1) Garantie d'une ligne de crédit totale de 22 800 K€.
(2) Garantie d'une ligne de crédit totale de 26 679 K€.
(3) Garantie d'une ligne de crédit totale de 10 000 K€.
(4) Garantie d'une ligne de crédit totale de 10 000 K€.
(5) Engagements pari-passu entre les deux établissements.

5.3.3. Engagements complexes. — Gaumont n'a pas d'engagements complexes.

5.3.4. Autres obligations contractuelles :

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		— de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes à long terme (1)	6 431	1 610	3 576	1 245
Contrats de location simple	737	324	389	24
Total	7 168	1 934	3 965	1 269

(1) Ces dettes figurent au passif du bilan.

Par ailleurs, Gaumont a donné à Gaumont Buena Vista International France une garantie de passif sur les comptes de Gaumont Buena Vista International arrêtés au 30 juin 2004 qui prendra fin le 31 décembre 2006.

5.4. Informations concernant les risques de marché :
5.4.1. Risques de liquidité et de taux : Au 30 juin 2005, le groupe dispose de lignes de crédit à taux variable d'un total de 103 241 milliers d'euros à maturité :

2005	15 447 K€
2006	21 747 K€
2007	38 047 K€
2008	28 000 K€

Lignes de crédit contractées	Date d'ouverture	Taux	Montant global (en euros)	Echéance	Couverture
Ligne de crédit moyen terme	31/07/00	Variable	1 524 490	31/07/05	(1) (2)
Ligne de crédit moyen terme	17/09/01	Variable	16 769 392	30/09/06	(1) (2)
Ligne de crédit moyen terme	24/04/02	Variable	13 800 000	24/04/07	(1) (2)
Ligne de crédit moyen terme	27/09/02	Variable	9 147 000	27/09/07	(1) (2)
Ligne de crédit moyen terme	01/07/03	Variable	8 500 000	30/06/08	(1) (2)
Ligne de crédit moyen terme	01/07/03	Variable	8 500 000	30/06/08	(1) (2)
Ligne de crédit moyen terme	24/11/04	Variable	20 000 000	18/11/07	(1) (2)
Ligne de crédit moyen terme	18/05/05	Variable	10 000 000	18/05/08	
Ligne de crédit moyen terme	04/05/05	Variable	15 000 000	01/07/08	
Total lignes de crédit moyen terme			103 240 882		

- (1) Taux fixe de 2,7275 % pour un montant de 3 500 K€.
(2) Taux fixe de 2,7375 % pour un montant de 16 666 K€.

Pour couvrir le risque de remontée du taux, le groupe a réalisé des opérations de swaps de taux variables vers taux fixes à caractère de couverture pour des montants représentant globalement 20 % (20 166 K€) des lignes de crédit disponibles au 30 juin 2005. La juste valeur au 30 juin 2005 s'élève à 157 K€. Ces lignes de crédit sont assorties de ratios financiers tels que endettement net / capitaux propres et niveau de cash-flow. Les lignes de crédits sont utilisées à hauteur de 56 026 K€ et représentent 30 % des capitaux propres consolidés.

— L'exposition aux risques de taux d'intérêt du groupe peut être présentée comme suit :

(En milliers d'euros.)	30/06/05	Echéancier pour 2005			31/12/04	30/06/04
		— de 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans		
Passifs financiers à taux variable	— 37 503	— 37 503			— 48 853	— 39 968
Passifs financiers à taux fixe	— 20 166	— 20 166			— 26 000	— 10 000
Passifs financiers à taux zéro	— 38	— 38			— 40	— 40
Actifs financiers à taux variable	3 753	3 753			2 221	5 750
Position nette	— 53 954	— 53 954			— 72 672	— 44 258

Compte tenu de ce qui précède, une variation instantanée de 1 % des taux d'intérêt aurait un impact en année pleine de 540 K€ sur le résultat consolidé avant impôt du groupe.

5.4.2. Risques de change : Le groupe n'est exposé à aucun risque de change spécifique de manière récurrente. Le groupe peut être exposé à des risques de change temporaires liés à des productions qui se feraient en devises étrangères ou des contrats de vente en monnaies étrangères.

Le groupe étudie au cas par cas la nécessité et l'opportunité de mettre en place une couverture de change pour couvrir ces risques.

— Position au 30 juin 2005 (en milliers de devises) :

	AUD	CAD	CHF	GBP	JPY	USD
Position nette avant gestion	12	324	113	73	7 126	2 460
Positions hors bilan						
Position nette après gestion	12	324	113	73	7 126	2 460

Au cours du premier semestre 2005, le chiffre d'affaires facturé en monnaie hors zone euro, dont la répartition figure ci-dessous, s'élève à 2 115 K€ soit 4,5 % du chiffre d'affaires consolidé.

(En milliers de devises.)	AUD	CAD	CHF	DKK	GBP	JPY	SEK	USD
Chiffre d'affaires	16	250	221	145	32	13 550	100	2 067

5.4.3. Risques sur actions. Le groupe n'était soumis au cours du premier semestre 2005 écoulé et jusqu'à ce jour à aucun risque de cette nature, ses seules acquisitions de titres consistant en des placements de trésorerie excédentaire en Sicav monétaires.

	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position à l'actif	Néant	Néant
Hors bilan	Néant	Néant
Position nette globale	Néant	Néant

5.5. Informations sectorielles. — Le groupe opère dans deux domaines d'activités : la production et la distribution de films via l'ensemble de ses filiales intégrées globalement, et l'exploitation de salles via sa participation au sein d'EuroPalaces. Chacun de ces secteurs est géré séparément.

— Les éléments d'informations sectorielles concernant ces activités sont les suivants :

— Productions et distributions de films :

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Chiffre d'affaires :			
Salles France	3 506	3 139	14 402
Vidéo France	11 649	7 726	16 500
Télévision France	20 735	19 492	38 649
International	7 916	4 977	11 942
Autres (1)	2 381	1 603	3 405
	46 187	36 937	84 898
Résultat film	8 482	9 053	20 251

(1) Correspond principalement aux produits dérivés et aux ventes d'images d'archives. En 2005, inclut les refacturations de salaires aux productions.

— Exploitation de salles :

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Chiffre d'affaires d'EuroPalaces	185 817	207 088	407 728
Résultat net d'EuroPalaces ..	2 918	8 729	16 618
Quote-part de Gaumont dans le résultat d'EuroPalaces ..	992	2 968	5 650

B. — Rapport de gestion semestriel.

1. — Le groupe Gaumont.

Résultats du groupe Gaumont. — Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2005 s'élève à 46,2 millions d'euros, contre 36,9 millions d'euros au premier semestre 2004. Cette amélioration résulte principalement de l'augmentation du chiffre d'affaires des films édités en vidéo en France, porté par les bonnes performances de L'enquête corse et 36, Quai des orfèvres et de la progression des ventes à l'international. Le chiffre d'affaires réalisé par les films dans les salles en France est en légère augmentation. La diminution des pré-ventes aux télévisions françaises est compensée par l'augmentation des ventes de films du catalogue.

Le résultat des films diminue de 0,6 million d'euros et s'élève à 8,5 millions d'euros au 30 juin 2005, contre 9,1 millions d'euros au 30 juin 2004. Les films sortis en salles en 2005 contribuent négativement au résultat à hauteur de 8,5 millions d'euros.

Les frais de structure sont en diminution de 1,4 million d'euros et s'établissent à 8,1 millions d'euros au 30 juin 2005.

Le résultat d'exploitation consolidé est un profit de 0,3 million d'euros, en amélioration de 0,8 million par rapport au 30 juin 2004.

Les autres produits des activités ordinaires s'élèvent à 0,1 million d'euros au 30 juin 2005 contre 0,7 million d'euros au 30 juin 2004.

Comme au 30 juin 2004, le résultat financier (hors résultat des sociétés mises en équivalence) est équilibré avec un bénéfice de 0,5 million d'euros cette année.

Le résultat des sociétés mises en équivalence atteint 1,3 million d'euros au 30 juin 2005, contre 3,2 millions d'euros en 2004 et correspond essentiellement à la quote-part de résultat de Gaumont dans EuroPalaces.

Dans le contexte d'une baisse de 15 % de la fréquentation nationale des salles de cinéma, le chiffre d'affaires et le résultat net d'EuroPalaces diminuent et s'élèvent respectivement à 185,7 millions d'euros et 2,9 millions d'euros.

Le résultat net inclut un produit de 3,2 millions d'euros au titre du crédit d'impôt cinéma et des impôts différés liés à la diminution du taux d'imposition de la plus-value relative à EuroPalaces.

Le résultat net part du groupe s'établit ainsi à 5,3 millions d'euros au 30 juin 2005, contre 3,6 millions d'euros au premier semestre 2004.

Activité du groupe Gaumont.

La production de films : Gaumont est producteur ou coproducteur de trois films au premier semestre 2005 :

— L'empire des loups, de Chris Nahon, avec Jean Reno, Jocelyn Quivrin et Arly Jover ;

— Papa, de Maurice Barthélémy avec Alain Chabat et Martin Combes ;

— L'amour aux trousses, de Philippe de Chauveron, avec Jean Dujardin, Pascal Elbé et Caterina Murino.

— Ces trois films sortis en salles par Gaumont ont attiré 1,6 million de spectateurs au premier semestre 2005, contre 1,3 million au 30 juin 2004.

— Les investissements films s'élèvent à 27,8 millions d'euros au 30 juin 2005 contre 27,2 millions d'euros au 30 juin 2004.

— La vente de droits aux télévisions et à l'international : Les ventes aux chaînes de télévision françaises passent de 19,5 millions d'euros au 30 juin 2004 à 20,7 millions d'euros au 30 juin 2005, la diminution des pré-ventes étant compensée par l'augmentation des ventes de films du catalogue.

— Les ventes internationales sont en augmentation et s'élèvent à 7,9 millions d'euros au 30 juin 2005 contre 5,0 millions d'euros au 30 juin 2004.

— L'édition vidéo – Gaumont Vidéo : Les ventes au 30 juin 2005 sont en hausse de 50 % par rapport au premier semestre 2004 et s'élèvent à 11,7 millions d'euros. Le nombre d'unités vendues après provision pour retours est en forte progression, à 762 000 au 30 juin 2005 contre 427 000 au premier semestre 2004, avec notamment 198 000 unités pour L'enquête corse et 213 000 unités pour 36, Quai des orfèvres.

— La distribution en salles – Gaumont Columbia TriStar Films : Gaumont Buena Vista International a assuré la distribution des films de Gaumont dans les salles de cinéma en France jusqu'au 30 juin 2004.

— Au cours du premier semestre 2004, Gaumont Buena Vista International a distribué douze films, totalisant 9,6 millions d'entrées.

— Depuis le 1^{er} juillet 2004, Gaumont Columbia TriStar Films, gic créé par Gaumont et Columbia TriStar Films, assure la distribution des films produits et acquis par Gaumont, Sony Pictures Entertainment et Columbia TriStar dans les salles de cinéma en France.

— Au cours du premier semestre 2005, dix nouveaux films ont été distribués par Gaumont Columbia TriStar Films attirant 5,5 millions de spectateurs.

— Le chiffre d'affaires, correspondant aux films Gaumont distribués dans les salles de cinéma en France, augmente de 0,4 million d'euros passant de 3,1 millions d'euros au 30 juin 2004 à 3,5 millions d'euros au 30 juin 2005.

— La vente d'images d'actualités : Gaumont Pathé Archives : Le chiffre d'affaires réalisé par Gaumont Pathé archives au 30 juin 2005 s'élève à 1,3 million d'euros, contre 1,5 million d'euros au 30 juin 2004.

— L'exploitation des salles : EuroPalaces : Dans le contexte d'un recul de la fréquentation nationale, la fréquentation des salles d'EuroPalaces accuse une baisse de 14 % au 30 juin 2005 par rapport au 30 juin 2004, et atteint 22,9 millions d'entrées.

— Le chiffre d'affaires consolidé d'EuroPalaces passe de 207 millions d'euros au 30 juin 2004 à 186 millions d'euros au premier semestre 2005. Le résultat net consolidé, après prise en compte de la part des minoritaires s'établit à 2,9 millions d'euros au 30 juin 2005, contre 8,7 millions d'euros au 30 juin 2004. La quote-part de résultat consolidé à hauteur de 34 % chez Gaumont par mise en équivalence s'élève à 1 million d'euros au 30 juin 2005 contre 3 millions d'euros au 30 juin 2004.

— Perspectives deuxième semestre 2005. — Trois films sortiront au cours du deuxième semestre 2005 :

— Virgil, premier long-métrage de Mabrouk el Mechri, avec Jalil Lespert, Jean-Pierre Cassel et Léa Drucker, sortira en septembre ;

— Il était une fois dans l'Oued de Djamel Bensalah, avec Julien Courbet, Marilou Berry, David Sarracino et Karina Testa, sortira en octobre ;

— Palais royal ! de Valérie Lemerrier, avec Valérie Lemerrier, Lambert Wilson, Catherine Deneuve, Mathilde Seigner, Michel Aumont et Denis Podalydès, sortira en novembre.

Quatre films sont terminés et seront sur les écrans en 2006 :

— La fille de l'Est, d'Isabelle Mergault, avec Michel Blanc ;

— La piste d'Eric Valli, avec Julian Sands, Eric Ebouaney et Camille Summers ;

— Un ticket pour l'espace, d'Eric Lartigau, avec Kad et Olivier, Marina Fois, Guillaume Canet et André Dussollier ;

— The science of sleep de Michel Gondry, avec Gael García Bernal, Charlotte Gainsbourg, Alain Chabat, Miou Miou, et Emma de Caunes.

Deux films sont actuellement en tournage :

— La doublure, de Francis Veber, avec Daniel Auteuil, Gad Elmaleh, Kristin Scott Thomas, Alice Taglioni, Virginie Ledoyen, Dany Boon, Richard Berry, Michel Aumont, et Michel Jonasz ;

— OSS 117, de Michel Hazavanicius, avec Jean Dujardin, Bérénice Bejo, Philippe Lefebvre et Aure Atika.

2. — Les comptes sociaux de Gaumont.

Les comptes sociaux ne reflètent qu'une partie de l'activité du groupe. Les filiales de production coproduisent en effet certains des films de Gaumont et supportent à ce titre une partie de l'investissement. Par ailleurs, l'activité vidéo est localisée au sein de Gaumont Vidéo et l'activité de vente d'images d'archives est assurée par Gaumont Pathé Archives.

Le passage aux normes IFRS a conduit le groupe à modifier certains principes de comptabilisation des comptes sociaux. Ces changements de méthode seront décrits et chiffrés dans l'annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2005. Les impacts de ces changements de méthode ont été enregistrés dans les comptes sociaux au 30 juin 2005.

Les amortissements dérogatoires des films, les dépréciations des titres et des comptes courants n'ont pas été actualisés dans les comptes sociaux de Gaumont au 30 juin 2005.

Le chiffre d'affaires des comptes sociaux passe de 27,1 millions d'euros au 30 juin 2004 à 27,4 millions d'euros au 30 juin 2005 et le résultat courant d'une perte de 2,3 millions d'euros au 30 juin 2004 à une perte de 1,5 million d'euros au 30 juin 2005. Le résultat exceptionnel passe d'une perte de 2,8 millions d'euros au 30 juin 2004 à une perte de 4,7 millions d'euros au 30 juin 2005.

Le résultat net des comptes sociaux est une perte de 4,8 millions d'euros contre une perte de 5 millions d'euros au premier semestre 2004.

3. - Actionnariat et marché des actions.

Evolution de l'actionnariat. — Au 30 juin 2005, les quatre actionnaires disposant de 5 % ou plus du capital de Gaumont sont :

Actionnaires	Capital	Droits de vote
Ciné Par (dont l'actionnaire principal est Nicolas Seydoux)	55,59 %	71,35 %
Financière du Loch (contrôlée par Vincent Bolloré)	9,60 %	6,16 %
Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, LLC	9,97 %	6,40 %
Groupe industriel Marcel Dassault	6,93 %	4,45 %

Le 18 mai 2005, la société Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, LLC (1345, Avenue of Americas, New York, NY 10105, USA), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse le seuil de 10 % du capital de Gaumont. Cet actionnaire détient 421 000 actions Gaumont, représentant autant de droits de vote soit 9,97 % du capital, composé de 4 221 797 actions au 30 juin 2005 et 6,40 % des 6 578 573 droits de vote existants. A la connaissance de la société, il n'y a eu aucun autre franchissement de seuils depuis cette date.

Capital, droits de vote. — Au 30 juin 2005, le capital social de Gaumont s'élève à 33 774 376 d'euros, divisé en 4 221 797 actions de 8 €. Le total des droits de vote est de 6 578 573. Gaumont ne détient à ce jour aucune de ses propres actions. La dilution qui résulterait de la levée de la totalité des options de souscription d'actions consenties aux salariés s'établit de la façon suivante :

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Nombre moyen d'actions	4 176 797	4 121 213	4 122 338
Résultat consolidé part du groupe (en milliers d'euros)	5 324	3 587	9 191
Bénéfice net par action (BNPA) (en euros)	1,27	0,87	2,23
Nombre d'options de souscription d'actions valides	319 650	282 400	212 900
Total des instruments dilutifs	319 650	282 400	212 900
BNPA dilué (en euros)	1,18	0,81	2,12
Pourcentage de dilution	7,65 %	6,85 %	5,16 %

C. — Rapport sur l'examen limité des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société Gaumont, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport de gestion.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du directeur de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant, d'une part, les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, les règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1. de l'annexe qui expose :

— les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;

— les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport de gestion commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris, le 28 juillet 2005.

Les commissaires aux comptes :

Advolis :
OLIVIER SALUSTRO ;

Ernst & Young Audit :
BRUNO PERRIN.

98775

GAZ DE FRANCE

Société anonyme au capital de 983 871 988 €. Siège social : 23, rue Philibert Delorme à Paris (17^e). 542 107 651 R.C.S. Paris.

A. — Comptes semestriels consolidés.

I. — Bilan consolidé au 30 juin 2005.

(En millions d'euros.)

Actif	Notes	30/06/05	30/06/04	31/12/04
		Net		
Actifs non courants :				
Ecart d'acquisitions et autres immobilisations incorporelles	1	1 806	1 437	1 406
Immobilisations corporelles hors concession	2	14 800	13 598	(*) 14 223
Immobilisations corporelles en concession	2	8 569	8 107	(*) 8 378
Participations mises en équivalence	3	411	501	385
Actifs financiers non courants	3	1 251	968	(*) 1 125
Instruments financiers dérivés non courants	24			
Actifs d'impôts différés non courants		29	2 624	19
Autres actifs non courants		237	127	249
Placements du secteur financier	3	244	206	259
Total actifs non courants	I	27 347	27 568	26 044
Actifs courants :				
Stocks et en-cours	4	957	773	907
Créances :	5			
Créances clients et comptes rattachés		4 091	3 417	(*) 4 989
Autres débiteurs		1 486	1 317	(*) 1 203
Actifs d'impôts différés courants		11	6	10
Instruments financiers dérivés courants	24	816		
Disponibilités et équivalents de disponibilités	6	2 577	1 289	(*) 837
Actifs du secteur financier	5	628	141	440
Total actifs courants	II	10 566	6 942	8 386